



Assemblée générale

Distr. générale
13 décembre 2018
Français
Original : anglais

Soixante-treizième session

Point 25 de l'ordre du jour

Activités opérationnelles de développement

Rapport de la Deuxième Commission*

Rapporteuse : M^{me} Anneli **Lepp** (Estonie)

1. À sa 3^e séance plénière, le 21 septembre 2018, l'Assemblée générale a décidé, sur la recommandation du Bureau, d'inscrire à l'ordre du jour de sa soixante-treizième session, la question intitulée :

« Activités opérationnelles de développement :

- a) Activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies ;
- b) Coopération Sud-Sud pour le développement »

et de la renvoyer à la Deuxième Commission.

2. La Deuxième Commission a tenu un débat de fond sur la question à ses 20^e et 21^e séances, les 22 et 23 octobre 2018. Ses débats sont consignés dans les comptes rendus analytiques correspondants¹. On se référera aussi au débat général que la Commission a tenu à ses 2^e à 6^e séances, les 8, 9 et 10 octobre². Il sera rendu compte de la suite des débats de la Commission sur la question dans les additifs au présent rapport.

3. Pour l'examen de la question, la Commission était saisie des documents suivants :

Point 25 de l'ordre du jour Activités opérationnelles de développement

Lettre datée du 4 octobre 2018, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Égypte auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le texte de la Déclaration ministérielle adoptée à la quarante-deuxième réunion annuelle

* Le rapport de la Commission sur cette question sera publié en trois parties, sous les cotes [A/73/543](#), [A/73/543/Add.1](#) et [A/73/543/Add.2](#).

¹ [A/C.2/73/SR.20](#) et [A/C.2/73/SR.21](#).

² Voir [A/C.2/73/SR.2](#), [A/C.2/73/SR.3](#), [A/C.2/73/SR.4](#), [A/C.2/73/SR.5](#) et [A/C.2/73/SR.6](#).



des Ministres des affaires étrangères des États membres du Groupe des 77, tenue à New York le 27 septembre 2018 ([A/73/417](#)).

Lettre datée du 22 octobre 2018, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Malawi auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le texte de la Déclaration ministérielle adoptée à la réunion annuelle des ministres des pays les moins avancés, tenue à New York le 26 septembre 2018 ([A/73/455](#)).

Point 25 a)

Activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies

Rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution [71/243](#) de l'Assemblée générale sur l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies en 2018 ([A/73/63-E/2018/8](#)).

Note du Secrétaire général sur le rapport du Corps commun d'inspection intitulé « Examen des critères d'établissement des rapports à l'intention des donateurs dans l'ensemble du système des Nations Unies » ([A/73/320](#) et [A/73/320/Corr.1](#))

Note du Secrétaire général transmettant ses observations et celles du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination sur le rapport du Corps commun d'inspection intitulé « Examen des critères d'établissement des rapports à l'intention des donateurs dans l'ensemble du système des Nations Unies » ([A/73/320/Add.1](#) et [A/73/320/Add.1/Corr.1](#))

Point 25 b)

Coopération Sud-Sud pour le développement

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la coopération Sud-Sud ([A/73/321](#))

Note du Secrétaire général sur le rapport du Corps commun d'inspection, intitulée « Rapport sur l'état d'avancement des suites données aux recommandations figurant dans l'examen de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire dans le système des Nations Unies ([JIU/REP/2011/3](#)) » ([A/73/311](#))

Note du Secrétaire général transmettant ses observations et celles du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination sur le rapport du Corps commun d'inspection, intitulée « Rapport sur l'état d'avancement des suites données aux recommandations figurant dans l'examen de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire dans le système des Nations Unies ([JIU/REP/2011/3](#)) » ([A/73/311/Add.1](#))

Note du Secrétaire général sur le projet d'organisation des travaux de la deuxième Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud ([A/73/376](#))

4. À la 20^e séance, le 22 octobre, le Directeur du Bureau de l'appui aux mécanismes intergouvernementaux et de la coordination au service du développement durable du Département des affaires économiques et sociales [au titre de l'alinéa a)], le Directeur adjoint aux politiques et partenariats stratégiques du Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud du Programme des Nations Unies pour le développement [au titre de l'alinéa b)], un inspecteur du Corps commun d'inspection [au titre de l'alinéa b)], et la Secrétaire et Directrice du secrétariat du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination ont fait des déclarations liminaires.

5. À la 23^e séance, le 8 novembre, la représentante des États-Unis d'Amérique a fait une déclaration au sujet des projets de résolution dont la Commission était saisie³.

³ Voir [A/C.2/73/SR.23](#).

6. À la 27^e séance, le 3 décembre, la représentante de la République bolivarienne du Venezuela a fait une déclaration sur les projets de résolution adoptés par la Commission⁴.

⁴ Voir [A/C.2/73/SR.27](#).